

Assemblée générale du Centre pour l'action non-violente (CENAC)

Mardi 31 mai 2016
18h30-20h10

Procès verbal

Présent-e-s

Philippe Beck
François Cap Beffa
Jean-François Clément
François de Vargas
Marc Dunant
Adama Fofana
Jenny Heeb (Centre suisse pour la paix
Zurich)
Catherine Henry
Aurélie Hofer
Georges Kobi
Michel Mégard
Bruno Mercier
Michel Monod
Cathy Rime
Claudia Scheder
François Vuille
Eric Voruz
Michel Baeriywl Muri
Olivier Rumpf

Excusé-e-s

Christian Anglada
Vincent Artison
François Beffa
Gian Paolo Berta
Peter Christophe
CPO (Centre pluriculturel et social
d'Ouchy)
Anne Descuves
Suzanne Ducret
Mireille Grosjean
Jean Claude Huot
Doris Jimenez
Rolf Keller
Rachel Miaz
Nicole Pellaud Buratti
Ilagan Ralph
Luc Recordon
Dominique Streit
Brigitte Vulliamy
Christine Vernier

Ouverture de la séance : 18h30

1. Mot de bienvenue

Ouverture de la séance par Jean-François Clément. Présentation du secrétariat général 2015-2016 ; Aurélie Hofer (secrétaire générale), Cathy Rime (secrétaire administrative en fin de mission), Catherine Henry (comptable jusqu'en 2015), Doris Jimenez (comptable dès 2016) et Adama Fofana (chargé de projets interculturelité)

2. Approbation du procès-verbal du 27 mai 2015

En préambule, Jean-François souligne les difficultés liées à la fin de mandat en décembre 2015 de Lucienne Erb ; Aurélie Hofer est engagée à 50% comme secrétaire générale dès

janvier 2016; un poste de secrétaire administratif-ve a été mis en concours pour remplacer Cathy Rime dont le mandat a pris fin ce 31 mai 2016.

PV de l'AG du 27 mai approuvé 2015 à la majorité

3. Présentation du rapport d'activité 2015

Rapport présenté par Aurélie. Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à sa rédaction.

Présentation de la formation 2014-2015 : le nombre d'inscrits pour la formation annuelle est de 90, ce qui représente une augmentation de 12,5%. Avec le soutien du SLR et du BLI, le CENAC a proposé un fonds de solidarité 2014-2015 pour que des personnes migrantes ou des bénévoles d'autres associations partenaires puissent participer gratuitement au programme de formation.

Présentation du centre de documentation : Des livres ont été achetés, des prêts ont été effectués, le catalogue a été fortement *enrichi*, les archives du CENAC ont été sollicitées et des contacts ont été créés entre le CENAC et la ville de la Chaux de Fonds dans ce domaine. Pour son exposition, le MUDAC a emprunté une de nos archives. Michel Mégard invite à cet effet à donner au CENAC des objets en lien avec la non-violence.

Présentation des campagnes et actions d'information et de sensibilisation : Aurélie présente les points forts de 2015. Parmi eux, la communication Web et sur les nouveaux réseaux ainsi que le développement d'une identité visuelle renforcée.

Présentation de l'association et de son administration : le secrétariat doit être renforcé en 2016 en continuant les partenariats avec SYNI Lausanne, par exemple. En 2015, le secrétariat général a drastiquement réduit ses coûts en ressources humaines, en diminuant le taux d'activités des personnes salariées. Trouver une personne chargée du bénévolat fait partie des perspectives 2016. Philippe Beck suggère que le nombre des membres à jour dans leurs cotisations figure dans le rapport annuel.

4. Approbation des comptes 2015

Catherine Henry fait remarquer que le bénéfice est en baisse considérable et est préoccupée par le fait que les ressources financières disponibles ne puissent suffire à couvrir le loyer et les salaires. Catherine fait également remarquer la diminution des taux d'activités des postes au secrétariat et la réduction des coûts du programme de formation par rapport aux années précédentes. En résulte une réduction des charges.

Georges Kobi du MIR Yverdon-les-Bains propose comme perspectives de faire des appels aux dons et de promouvoir les souscriptions.

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes 2015 par Bruno.

Comptes approuvés à l'unanimité

5. Décharges

Bruno se demande comment toutes les écritures comptables de 2016 seront rattrapées vu le départ de Catherine. Jean-François le rassure en évoquant l'engagement de Doris Jimenez qui pourra parfaitement assurer cette tâche.

Décharge aux vérificateurs des comptes 2015 à l'unanimité

Décharge au comité à l'unanimité

6. Election des vérificateurs des comptes 2016

Bruno Mercier et François de Vargas sont élus vérificateurs des comptes 2016

7. Election du comité 2016

Les membres de l'AG sont chargés de coopter des membres pour 2017 afin de renforcer le comité.

Michel Monod et Eric Voruz sont élus au comité 2016

8. Perspectives 2016

Aurélié fait remarquer qu'il faut rechercher du « sang neuf » notamment des jeunes de 30 à 40 ans. Pour aller de l'avant le GPPF a reformulé la formation 2016/2017 non plus sur année mais par semestre. Elle ajoute qu'il faut renforcer les partenariats avec d'autres associations.

Jean-François mise plus sur les appels aux dons, sur une plus grande visibilité pour attirer de nouveaux membres et avoir plus de fonds. Marc estime que le CENAC repose sur le travail et les compétences des différents groupes. Il faut donc selon Jean-François utiliser ces compétences des équipes pour redynamiser toute la structure et attirer beaucoup de jeunes tels que les étudiants par exemple.

Georges Kobi est pour une nette collaboration CENAC/MIR. Il est disposé au fait qu'un jeune spécialisé dans le milieu de la jeunesse et qui travaille au MIR, vienne intervenir au CENAC. Georges Kobi propose également des rencontres CENAC/MIR.

Divers

Jenny Heeb veut créer des liens entre le CENAC et le Conseil suisse pour la paix (CSP-Zurich) dont elle est membre du comité. Elle est devenue membre du CENAC.

Philippe Beck attire notre attention sur le vieillissement du fichier membres qu'il faut renouveler. Il propose également que les mandats réguliers soient analysés sous forme de contrat de travail.

Retour de Jean-François sur les enseignements tirés de l'affaire Lucienne Erb. Il faut bien analyser les mandats à travers leurs contenus pour éviter des problèmes, éclaircir les conditions d'engagement.

Catherine Henry suggère qu'il faut coopter du monde et rechercher des fonds pour notamment payer les loyers et les salaires.

Michel Mégard propose d'organiser des moments festifs intégratifs pour trouver du monde.

Une offre d'emploi a été lancée pour le poste de secrétaire administratif-ve suite au départ de Cathy Rime.

Doris Jimenez est engagée comme comptable suite à la démission de Catherine Henry

Actuellement, les cotisations correspondent à : petits budgets individuels 40.- / budgets individuel 70.- / petits budgets famille 55.- / budgets famille 100.-

Statu quo pour l'année prochaine.

Fin de la séance : 20h10

Conférence de Cathy Rime « Mon journal de bord du Pirée »

**CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE**



**CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE**

Boulevard de Gerike 52
CH-1024 Lausanne
Tél. 021 661 2434
Fax 021 661 2436
www.nonviolence.ch
info@nonviolence.ch
[facebook.com/centrenv](https://www.facebook.com/centrenv)